

Rapport Annuel 2012



Belgische Kamer van Vertalers, Tolken en Filologen
Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues



Rue Montoyer 24, B 12
B-1000 Bruxelles
Tél.-fax: +32.2.513.09.15
www.cbtip-bkvtf.org



Member of the International Federation of Translators (FIT)

Comité de rédaction :

Patricia Alarcón, Olivier Collard, Agnès Feltkamp, Erna Dernicourt, Els Govaerts, Doris Grollmann, Rita Roggen, Chris Griffin, Ludovic Pierard, Wolfgang Hullmann, Guido Van de Velde, Patrick Rondou, Max De Brouwer, Guy Van de Maele, Lisa Degen, Zhiguan Qin, Pascale Pilawski, Frank van Pernis, Isabelle Vereecken

Adaptation et révision :

Agnès Feltkamp, Jacques Marlier, Isabelle Vereecken

Equipe de traducteurs :

Martine De Bruyn, Annemie Wynen, Katleen De Bruyn, Ann De Winne, Françoise Minor, Pascale Pilawski, Yannik Alexandre, Fadia Elbouz, Stéphanie Maes

Photos :

Patrick Rondou, Lisa Degen

Table des matières

Avant-propos	4
Organigramme.....	5
1. Nouvelles administratives.....	6
2. Réunions et rencontres.....	6
2.1. Réunions nationales.....	6
Assemblée générale	6
Accueil des nouveaux membres.....	7
Activité et réception du nouvel an 2013.....	7
2.2. Réunions régionales	9
Les Borrelavonden d’Anvers	9
Salon « Entreprendre en Wallonie » à NamurExpo	9
Les Estivales de l’UCM	10
Saint-Jérôme	10
2.3. Colloques et journées d’études.....	11
Colloque « Théorie et réalité ».....	11
2.4. Formations.....	11
Réseaux sociaux, blogs professionnels et bon usage des termes de liaison et des signes de ponctuation dans l’argumentation	11
Séminaire « L’établissement d’une offre ».....	12
3. Actions	13
Les Amis de la CBTIP	13
Protection du titre.....	13
Traducteurs jurés.....	13
LinguaJuris - Forum LinguaJuris	14
Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTIP	15
4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles	15
FVIB (Fédération flamande des professions libérales et intellectuelles).....	15
Conseil supérieur des indépendants et des PME	16
5. Publications	16
Annuaire – 2012-2013	16
Le Linguiste	17
Site web	17
Vade-mecum du traducteur indépendant.....	18
FastInfo	18
Enquête sur le FastInfo.....	20
Présence de la CBTIP sur Facebook et LinkedIn.....	20
6. Contacts avec la presse	21
7. Contacts internationaux	21
Réseau franco-espagnol	21
Réseau franco-anglais	22
Réseau franco-allemand.....	23
Réseau français-néerlandais	23
Bremer Runde.....	24
FIT Europe.....	24
Coopération sino-belge	25
8. Gestion journalière	26
Commission d’examens des traducteurs jurés.....	26
Commission d’admission des nouveaux membres.....	26
Rapport du trésorier	29
9. Contacts avec les instituts de formation.....	33
Conférence sur le métier de traducteur indépendant et la CBTIP organisée par l’ILMH.....	33
10. Interprètes	34
Remerciements	35
Membres protecteurs	38

Avant-propos

Cher lecteur,



Vous avez en main le huitième et dernier rapport annuel rédigé dans le cadre de ma présidence.

Si vous relisez l'ensemble des rapports produits pendant cette période, vous constaterez que bien des projets y sont évoqués de manière récurrente (mais non sans avoir progressé d'une année à l'autre) : Rome ne s'est pas faite en un jour. Un certain nombre d'idées ne demandent par ailleurs qu'à être concrétisées, il suffit d'y mettre le coup de collier nécessaire.

D'aucuns ne manqueront pas de souligner que tant de choses restent à réaliser. Il en sera toujours ainsi : plus on fait, plus le travail de maintenance est intense ; parallèlement, les nouveaux projets requièrent un effort tout aussi soutenu.

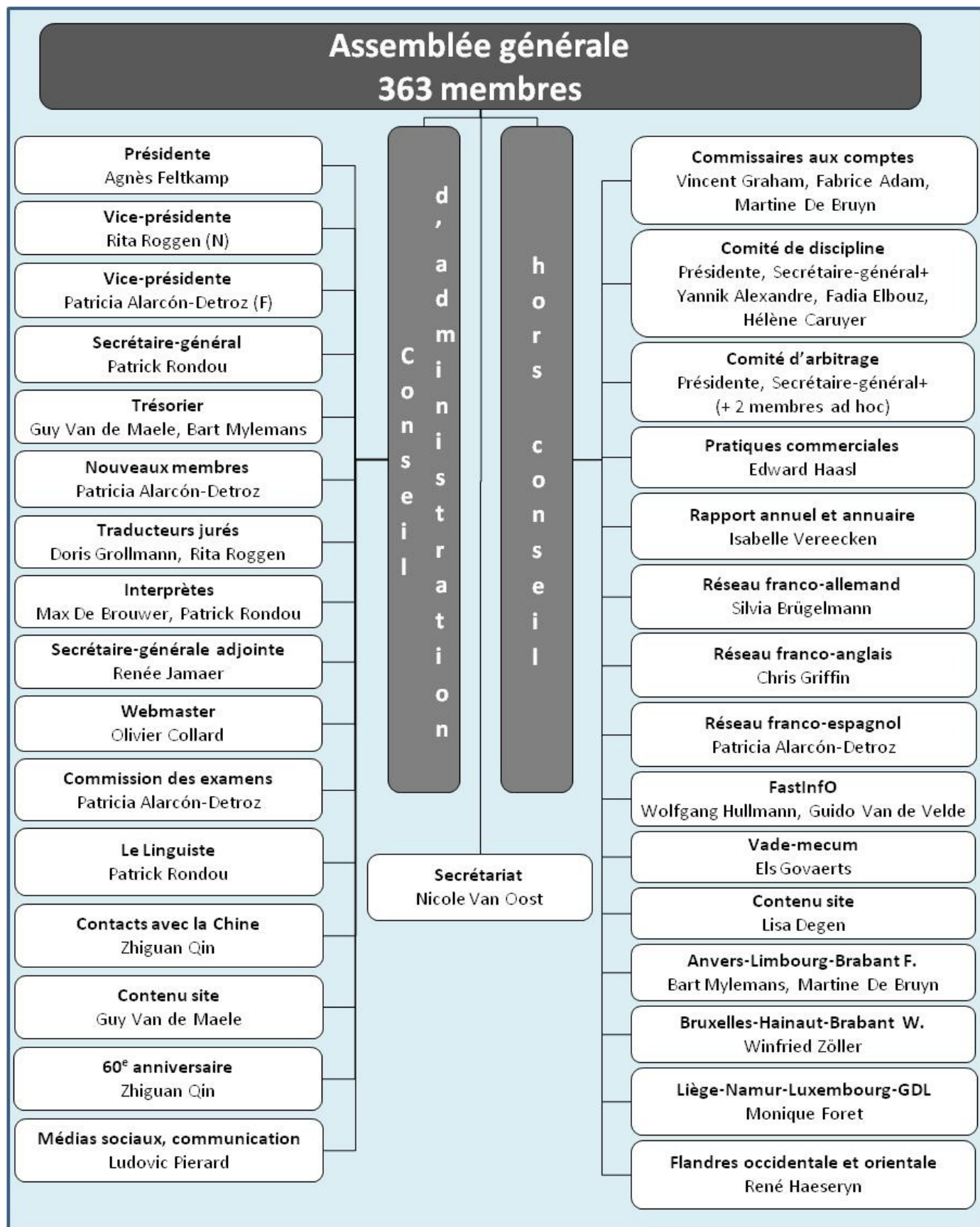
Reste que le labeur qu'est capable d'accomplir un groupe de volontaires me sidère. Assiduité, solidarité, réflexion et surtout, temps, sont naturellement les maîtres-mots dans ce contexte. Le conseil a énormément appris ces dernières années – je pense avant tout à la manière dont fonctionnent le lobbying et la presse.

Ma charge de président s'achève ici : un nouveau capitaine prend la barre et je réintègre le groupe. Je recommence à me concentrer sur ma tâche et confie sextant, radar et GPS à un(e) collègue dont l'enthousiasme et la fraîcheur d'esprit contribueront à entretenir l'allant d'un équipage admirablement dynamique.

Mais avant cela, je souhaite exprimer une fois encore ma gratitude envers les membres du conseil et les personnes extérieures à celui-ci qui m'ont assuré un soutien sans faille, pour leur précieuse collaboration. Je remercie également l'ensemble des affiliés à la CBTIP de la confiance qu'ils m'ont témoignée. Je conserverai un excellent souvenir de ces huit années.

Agnès Feltkamp
Présidente

Organigramme



1. Nouvelles administratives

Le secrétariat soulage considérablement les volontaires, même si un mi-temps ne suffit pas à assurer l'ensemble des tâches administratives ; mais l'état de nos caisses ne nous permet toujours pas de financer un temps plein.

Le bâtiment de la rue Montoyer est équipé de plusieurs salles de réunion, dont nous avons fait une utilisation intensive cette année. Malheureusement, leur usage est désormais plus strictement réglementé. Ainsi est-il à l'avenir interdit d'y manger, ce qui ne facilite pas l'organisation des réunions le soir. Par ailleurs, la grande salle est tellement sollicitée que les réservations doivent se faire très longtemps à l'avance.

Toutes ces petites difficultés n'empêchent pas un fonctionnement très efficace du secrétariat, désormais apte à assurer la continuité en cas des passations de pouvoir.

Agnès Feltkamp

2. Réunions et rencontres

2.1. Réunions nationales

Assemblée générale

Fidèles à la tradition, nous nous sommes réunis le troisième samedi de mars, éclairé cette fois-ci par un soleil timide, dans une salle de l'hôtel Holiday Inn du Heysel à Bruxelles. À leur arrivée, les membres se sont salués cordialement autour d'une tasse de café et d'un croissant, et l'assemblée a débuté vers 10 heures.

Agnès Feltkamp, la présidente, a souhaité la bienvenue aux participants et en particulier aux nouveaux membres venus en grand nombre. Ceux-ci ont d'ailleurs d'emblée signé le code d'honneur de la CBTIP, devenant ainsi officiellement membres de notre association.

Ensuite l'ordre du jour a été passé en revue avec des explications sur le rapport annuel 2011. Doris Grollmann a rendu compte en particulier des progrès réalisés dans le cadre du statut des traducteurs et interprètes jurés. Puis Lisa Degen a présenté les nouveautés de notre site internet.

Notre trésorier, Guy Van de Maele, a commenté le rapport financier 2011 ainsi que le projet de budget pour 2012. Les deux propositions ont été approuvées.

Peu avant le lunch, les candidats au Conseil d'administration ont pris la parole. Max De Brouwer, Renée Jamaer, Bart Mylemans, Ludovic Pierard et Zhiguan Qin se sont présentés à l'assemblée et ont parlé de ce qu'ils comptaient réaliser en tant que membre du Conseil de la CBTIP.

Un lunch appétissant offrait une occasion idéale pour les membres de refaire un brin de causerie et d'échanger leurs réflexions d'une manière informelle.

La séance de l'après-midi a débuté par des félicitations, car tous les candidats ont été élus membres au Conseil d'administration.

Ensuite nous nous sommes tournés vers l'avenir en abordant un certain nombre d'initiatives concrètes.

C'est ainsi que le Conseil d'administration envisage d'acquiescer et d'exploiter un set d'interprétation portable et qu'il examine la possibilité d'offrir aux membres des conseils juridiques gratuits. En outre, Agnès Feltkamp a chaudement recommandé aux membres de prêter leur collaboration active à notre association professionnelle. Car il y a effectivement beaucoup de pain sur la planche : organisation d'événements, traductions pour le pool de traducteurs, rédaction d'articles pour le Linguiste, etc.

Les participants ont également été conviés à participer à un débat sur les propositions d'amendements des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Mais le quorum requis pour les voter n'ayant pas été atteint, le Conseil a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Cette assemblée générale intéressante et constructive s'est terminée vers 17 heures. Nous remercions également les interprètes qui ont encadré l'assemblée au long de cette journée.

Isabelle Vereecken

Accueil des nouveaux membres

Le 4 octobre 2012, la CBTIP organisait sa désormais traditionnelle réunion d'information destinée aux nouveaux membres. Organisée par le Conseil d'administration au siège de la CBTIP, cette rencontre avait pour objectif de présenter de manière plus informelle aux nouveaux adhérents le rôle de la CBTIP, les services qu'elle rend à ses membres, ses activités, ses combats pour la défense des traducteurs et interprètes, la fonction des administrateurs, le rôle du secrétariat et toutes les tâches accomplies par les nombreux bénévoles.

L'échange fut instructif pour tous, tant pour les nombreux nouveaux adhérents présents, qui ont eu l'opportunité de s'entretenir avec des membres plus anciens, que pour les membres du Conseil d'administration et les bénévoles présents. La rencontre s'est clôturée par un cocktail, ce qui a permis à tous de faire plus ample connaissance dans une ambiance décontractée.



Ludovic Pierard

Activité et réception du nouvel an 2013

Une soixantaine de personnes a répondu à l'invitation de la CBTIP à faire connaissance avec les directions générales traduction (DGT) et interprétation (Service commun Interprétation Conférence - SCIC) de la Commission européenne.

M. Luc West (DGT) a présenté l'organisation et les tâches de la DGT et a exposé la procédure à suivre pour se joindre aux 2500 traducteurs déjà employés par la DGT à Bruxelles et Luxembourg. Le candidat doit passer un examen de sélection et avoir un diplôme de trois années d'études universitaires linguistiques ou autres. Aucune expérience professionnelle n'est requise, mais une très bonne connaissance de l'allemand, de l'anglais ou du français est indispensable.

Mme Mónica Garcia Soriano (DGT) a traité de l'externalisation des traductions. La part des traductions réalisée en externe est passée de 16% en 1997 à 28% en 2011. En 2011 la DGT a collaboré avec 525 contractants sélectionnés sur la base d'appels d'offre thématiques. L'évaluation des offres accorde un poids de 70 à la qualité et de 30 au prix. C'est dire l'importance que la DGT accorde à la qualité. Mme Garcia Soriano a donné beaucoup d'informations utiles sur les contrats-cadres de 4 ans conclus avec les

contractants, sur l'évaluation des traductions et sur le positionnement sur les listes qui en résultent et déterminant pour la collaboration future.

Mme Hilde Vereycken a présenté les tâches de la SCIC consistant entre autre à fournir les 700 à 800 interprètes pour les 50 à 60 réunions qui se tiennent quotidiennement. La SCIC dispose de ses propres interprètes, mais emploie également des interprètes accrédités (ACI). Mme Vereycken a expliqué la marche à suivre pour se faire accréditer.

La rencontre s'est poursuivie par la réception et le dîner de Nouvel An à l'Hôtel Léopold. Force était de constater à quel point l'assistance était nombreuse, belle preuve du développement de la CBTIP et de la fidélité de ses membres.

Citons encore le discours émouvant de la Présidente, l'ambiance joyeuse, les échanges professionnels. Une soirée sympathique, décontractée et fructueuse. Preuve de l'essor de la CBTIP !

Erna Dernicourt et Guy Van de Maele



2.2. Réunions régionales

Les Borrelavonden d'Anvers

... sont toujours très fréquentés ! Un nombre sans cesse croissant de jeunes collègues ne vivant pas à Anvers nous rejoignent. Les thèmes varient, mais ont généralement trait à la profession, à la CBTIP et à l'avenir de la CBTIP. Tout le monde souhaite une approche plus dynamique et novatrice. Les collègues (surtout les jeunes) émettent le vœu que l'association professionnelle offre un support nettement plus important et organise des formations.

Rita Roggen

Salon « Entreprendre en Wallonie » à NamurExpo

Le jeudi 14 juin 2012, l'UCM organisait à NamurExpo le salon « Entreprendre en Wallonie », qui est une variante wallonne du 1^{er} salon national des PME, starters et indépendants et qui a rassemblé plus de 120 exposants et pas moins de 50 conférences et 25 ateliers pratiques sur 5 000 m². Les visiteurs ont en outre eu l'occasion de participer à l'une des 250 consultations proposées par des professionnels du milieu. L'UCM avait pour ambition de faire de ce salon le rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent créer ou développer leur entreprise en Wallonie.

L'UCM avait également décidé d'inviter ses associations professionnelles membres à participer à cet événement en mettant un stand à leur disposition. La CBTIP a bien entendu répondu positivement à cette proposition, qui lui offrait l'opportunité d'augmenter la visibilité de la CBTIP, de promouvoir ses métiers et de recruter de nouveaux membres.

Cet objectif a été pleinement atteint.

Les représentants de la CBTIP, à savoir Isabelle Collard, Lisa Degen, Patricia Alarcón, Doris Grollmann, Agnès Feltkamp, Guy Van de Maele, Max De Brouwer et Renée Jamaer, ont en effet pu rencontrer une dizaine de traducteurs ou futurs traducteurs non-membres pour leur vanter les avantages d'une affiliation à la CBTIP. Ils ont également expliqué à plusieurs visiteurs comment trouver le traducteur ou l'interprète dont ils ont besoin sur le site de la CBTIP, ils ont distribué la brochure « faire les bons choix » en traduction et en interprétation à tous les stands présents et ils ont pu nouer des contacts intéressants et qui se révéleront peut-être utiles à l'avenir avec d'autres associations, comme celle des courtiers en assurance, ou des organismes tels que l'AWEX.

Ludovic Pierard

Les Estivales de l'UCM

Le jeudi 30 août 2012, la CBTIP était conviée, à l'instar de nombreuses autres organisations professionnelles, à participer aux Estivales de l'UCM dans le magnifique cadre du domaine de Béronsart, à Gesves.

Après avoir été accueillis par le président de l'UCM autour d'une tasse de café, les soussignés ont pu assister à un exposé sur un éventuel glissement, à l'avenir, de la fiscalité du travail vers une imposition sur la consommation.

Par la suite, une représentante du cabinet de Mme Sabine Laruelle, ministre fédérale des indépendants et des PME, a fait le point sur le projet de réforme du système de calcul des cotisations sociales des travailleurs indépendants. Les soussignés ont ainsi appris que ce projet faisait toujours l'objet de discussions et que sa version définitive devrait être présentée au conseil des ministres en octobre 2012. Ce fut l'occasion de faire part à la représentante de la ministre des préoccupations des membres de la CBTIP à ce sujet (période transitoire, charges administratives supplémentaires, etc.).

Enfin, plusieurs conférenciers ont présenté différentes stratégies permettant d'assurer le succès d'une organisation professionnelle.

Les Estivales de l'UCM se sont terminées autour d'un repas au cours duquel les soussignés ont pu attirer l'attention des représentants de l'UCM et du cabinet de la ministre Laruelle sur les difficultés auxquelles sont confrontés à l'heure actuelle les traducteurs et les interprètes indépendants, ainsi qu'échanger leurs expériences respectives avec des représentants d'autres organisations professionnelles.

Ludovic Pierard et Agnès Feltkamp

Saint-Jérôme

Cette année, la CBTIP a fêté la Saint Jérôme dans l'entité de Gesves. Dès notre arrivée, nous nous sommes réfugiés dans les grottes de Goyet pour échapper à la pluie battante sous la conduite d'une guide passionnée et passionnante. Outre la découverte de magnifiques galeries, nous avons également pu assister à l'allumage d'un feu dans des conditions préhistoriques.

Après cette plongée au cœur de la terre, nous nous sommes rendus à la fromagerie artisanale du Samson pour visiter les installations, apprendre toutes les ficelles du métier et, bien entendu, déguster quelques morceaux de fromage. Fourbus mais la tête pleine d'images, d'odeurs, de goûts et d'informations parfois surprenantes, nous avons finalement rejoint la brasserie « La Petite Gesves » pour profiter d'un repas mérité et succulent, dans une ambiance des plus agréables que même une coupure de courant impromptue ne put mettre à mal !

Ludovic Pierard



2.3. Colloques et journées d'études

Colloque « Théorie et réalité »

Les 13 et 14 décembre 2012, la Hogeschool Thomas More (ancienne Lessius Hogeschool) d'Anvers a organisé le colloque « Théorie et réalité : suis-je dans le bon ? Éthique et déontologie de la traduction et de l'écriture ».

La CBTIP a soutenu ce colloque par un verre de l'amitié à la fin de la première journée et par un exposé de sa présidente sur la manière dont la déontologie (éthique professionnelle, devoirs) peut nous aider à garantir la qualité de notre travail. La déontologie est un aspect partagé par les professions (libérales) intellectuelles. Un code de déontologie est une série de règles qui déterminent la manière dont les professionnels sont tenus de se comporter. Nous nous heurterons toutefois toujours à des cas litigieux. Lorsque la déontologie ne peut plus nous aider, l'éthique prend le relais.

La thèse principale qui a été défendue dans l'exposé suggère que les normes CE et ISO pour traducteurs (et bientôt aussi pour interprètes) devraient insister sur le respect d'un code de déontologie (de préférence associé à l'affiliation à une association professionnelle, selon nous) plutôt que sur les compétences.

La participation à ce colloque a aussi porté ses fruits puisque de nouveaux liens ont été tissés avec les professeurs et les étudiants de la Hogeschool Thomas More (ancienne Lessius Hogeschool) en vue d'une collaboration à des projets relatifs aux traducteurs sociaux et aux interprètes judiciaires.

Agnès Feltkamp

2.4. Formations

Réseaux sociaux, blogs professionnels et bon usage des termes de liaison et des signes de ponctuation dans l'argumentation

Le désormais traditionnel rendez-vous du mois de février à l'Université de Liège rassemble des traducteurs venus de France, d'Allemagne et de Belgique ainsi que des professeurs et des étudiants de l'ULg. Eminemment instructif, l'événement est aussi une excellente occasion de nouer (ou de renouer) des contacts.

Le 18 février 2012, au cours d'une présentation inspirée de sa propre expérience, Nathalie Renevier, collègue française membre de la SFT, s'est penchée sur l'utilisation de différentes plateformes – réseaux sociaux, blogs et sites – au titre de cartes de visite professionnelles. Evoquant les caractéristiques des divers réseaux, la gestion de blogs professionnels et les possibilités d'interconnexion, elle a souligné à quel point la présentation se doit d'être professionnelle si l'on veut transmettre une image de rédacteur et de prestataire de qualité.

L'après-midi, Michèle Lenoble-Pinson, grammairienne renommée, successeur attitrée de Maurice Grevisse et linguiste (notamment), nous a entretenus, sous le titre accrocheur de « Je suis ici parce que j'ai torturé ma femme » (Sartre, Huis clos), du bon usage des termes de liaison et des signes de ponctuation dans l'argumentation. Transmise avec une passion toute communicative, l'information

s'adressait tant aux étudiants – au profit spécifique desquels madame Lenoble-Pinson a d'ailleurs fait quelques digressions – qu'aux traducteurs débutants et à leurs collègues chevronnés.

Le feed-back d'une collègue : « C'était la première fois que je participais à cette formation à Liège, que j'ai trouvée de très grande qualité. J'y retournerai certainement l'année prochaine. »

Merci à Monique Foret et à Christine Pagnouille pour l'organisation et leur accueil chaleureux et bravo au maître ès préparation de buffets campagnards !

Pascale Pilawski et Lisa Degen

Séminaire « L'établissement d'une offre »

Une offre doit être établie soigneusement en tenant compte de toutes les spécificités de la commande, car elle est déterminante pour la collaboration future avec le client. L'offre doit être précise et bien ordonnée et convaincre le client qu'elle est l'œuvre d'un vrai professionnel. Els Govaerts et Maja Reimers ont donné un aperçu très complet des points auxquels il faut penser lors de l'établissement d'une offre.

Les éléments essentiels d'une offre, comme le prix et le délai de livraison, peuvent déjà être cause de malentendus. Dans le cas d'un tarif au mot, les mots sont-ils comptés dans le texte source ou dans la traduction? À partir de quelle date le délai de livraison prend-il cours? La date de la commande ou celle de la mise à disposition du texte source? Jusqu'à quand l'offre est-elle valable? L'étendue du texte source est-elle bien définie? Comment va-t-on facturer des modifications portées au texte source? Et une révision ou un contrôle d'épreuve d'imprimerie? Il faut se poser beaucoup de questions et les poser au client si nécessaire.

De nombreux conseils ont été prodigués, notamment au sujet de la traduction de sites web. Il a également été conseillé de calculer le prix de revient de ses traductions pour disposer d'une base de calcul pour les offres futures.

Et pour conclure: ne jamais proposer un prix fixe pour traduire un texte que l'on n'a pas vu.

L'assistance ne pouvait espérer un exposé mieux orienté sur la pratique.

Guy Van de Maele

3. Actions

Les Amis de la CBTIP

Fin 2012, nous comptons treize Amis de la CBTIP:

Adhérer aux Amis est une solution attrayante pour les membres qui prennent leur retraite et les traducteurs et interprètes salariés, s'ils ne désirent pas rester ou devenir membre à part entière. Le statut d'Ami est proposé systématiquement aux personnes qui entrent en ligne de compte.

Parmi les Amis on ne compte que 3 membres retraités seulement, les autres étant des salariés du secteur privé, des fonctionnaires et des enseignants.



Guy Van de Maele

Protection du titre

L'article 2c de nos statuts (°16 avril 1955) dispose « de développer le prestige des professions couvertes par les statuts en s'efforçant, notamment, d'obtenir leur protection légale ».

C'est pourquoi la soussignée s'est fixé pour objectif d'œuvrer pour la protection du titre et qu'elle a lancé un projet d'examen. Nous avons entre-temps aussi parcouru la collection de publications à ce sujet. Le Conseil Supérieur nous a conseillé de nous concentrer dans un premier temps sur l'agrégation des traducteurs et interprètes jurés. Ceci ne nous empêche pas de tenter, sur la base d'une étude de marché et de la situation dans les pays voisins, d'œuvrer pour la protection du titre de traducteur/interprète. Cette reconnaissance s'impose du fait que les masters spécifiques intitulés « Linguistique appliquée » font entre-temps partie du programme d'études dans diverses facultés de langues et de lettres.

Rita Roggen

Traducteurs jurés

En ce moment, pas moins de cinq propositions de loi visant à réglementer le statut du traducteur et/ou interprète juré dorment dans les tiroirs des commissions de la justice du parlement belge (quatre à la Chambre et une au Sénat). Deux incidents majeurs illustraient par excellence la nécessité d'une telle loi.

Le scandale autour du relâchement d'un trafiquant brésilien de cocaïne a fait un tollé dans les médias auquel un communiqué de presse de la CBTIP a largement contribué. L'adoption d'une de ces propositions de loi prévoyant entre autre la création d'un registre national des traducteurs et interprètes jurés aurait probablement permis au juge d'instruction de trouver l'interprète qu'il recherchait.

Un jugement statuant qu'il était impossible de juger l'affaire « *Vu la forme effarante de la citation, et cette distorsion aberrante de la langue allemande, qui est de nature à faire se dresser les cheveux sur la*

tête et qui est manifestement le résultat d'une traduction du français effectuée de façon incompétente, le tribunal a de sérieux doutes, non seulement quant au caractère compréhensible des présomptions concrètes contenues dans cette notification, qui devrait permettre à la prévenue de préparer sa défense, mais également quant à la possibilité de se rendre compte que cet écrit représente effectivement une citation émanant d'une autorité publique belge et dont l'objet est d'introduire une procédure pénale devant une juridiction régulière de ce pays ».

Les contacts réguliers avec les membres de la commission de la justice à la Chambre et au Sénat ont été fructueux. La ministre a été plusieurs fois interpellée par des députés qui insistaient sur la nécessité de réglementer le statut du traducteur et de l'interprète jurés et d'impliquer la CBTIP dans les travaux de préparation du texte à adopter.

Après beaucoup d'efforts et grâce au soutien de la FVIB et de Mme Sonja Becq nous avons finalement été reçus par le directeur adjoint de la cellule stratégique de Mme Turtelboom, ce qui nous a permis d'exposer nos souhaits et points de vue.

Notre participation à des congrès et séminaires nationaux et internationaux nous ont permis d'approfondir nos connaissances et de mieux cibler nos démarches. La CBTIP a notamment assisté aux assemblées générales d'EULITA en février 2012 et à l'assemblée constitutive de Lextra Lingua, une nouvelle association de traducteurs et interprètes jurés à Louvain. Il y a eu plusieurs rencontres avec ses responsables afin d'accorder nos démarches.



Doris Grollmann et Rita Roggen

LinguaJuris - Forum LinguaJuris

Dans la semaine du 21-25 mai, nous avons une fois de plus organisé une formation bilingue InteractJ à Bruxelles. Les participants étaient tous très satisfaits, mais souhaiteraient aussi pouvoir suivre des formations comprenant des exercices pratiques d'interprétariat.

En attendant le texte définitif de la loi sur les traducteurs et interprètes jurés, nous envisageons d'organiser un InteractJ pour les traducteurs – ou plutôt : un certificat « light ».

Comme nous ignorons encore les critères auxquels devront répondre les futurs traducteurs et interprètes jurés, il nous est impossible d'adapter à cette heure le contenu des formations aux futurs examens d'admission pour traducteurs et interprètes.

Bonne nouvelle toutefois : à l'avenir nous collaborerons avec les organisateurs du cours de traducteurs et interprètes jurés à Anvers.

Grâce au nouveau règlement d'ordre intérieur, nous pourrons entretenir des relations plus étroites avec les traducteurs et interprètes jurés. Le forum de traducteurs et interprètes jurés devrait en outre prendre forme.



Rita Roggen

Conseils juridiques gratuits pour les membres de la CBTIP

En tant qu'organisation professionnelle, la CBTIP cherche sans cesse à aider ses membres plus efficacement et a décidé de proposer, sous la forme d'un projet pilote, une aide de première ligne pour les aider à résoudre leurs problèmes juridiques.

Karine Roobrouck, membre de la CBTIP, a prêté serment en qualité d'avocate et a entamé cette tâche. Les membres peuvent dès à présent envoyer leurs questions juridiques par courriel et recevront une réponse dans un délai d'une semaine. Ils recevront un bref exposé de la législation applicable à leur problème et seront, si nécessaire, dirigés vers une personne adéquate. L'avis de première ligne n'engage à rien et si une procédure judiciaire s'impose, il appartiendra au membre de choisir un avocat. La confidentialité est garantie, car Karine Roobrouck fournit son aide en sa qualité d'avocate et est dès lors tenue par le secret professionnel.

Depuis le lancement, en octobre 2012, le service a été pleinement utilisé. Les heures non utilisées ont été consacrées à la rédaction d'articles pour alimenter une foire aux questions sur le site internet. Ce service est gratuit pour les membres de la CBTIP et sera testé pendant une période de 3 mois.

4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

FVIB (Fédération flamande des professions libérales et intellectuelles)

Grâce à la FVIB, la CBTIP et des administrateurs de la FVIB ont été reçus en janvier au cabinet de la ministre de la Justice, Annemie Turtelboom, par son chef de cabinet et l'adjoint de ce dernier. Cette rencontre était indispensable car la ministre avait annoncé en commission de la Justice que les collaborateurs de son cabinet disposaient désormais de l'expérience et des connaissances suffisantes pour rédiger une proposition de loi en toute autonomie. Pour la CBTIP et la FVIB, il était impensable que les acteurs de terrain ne soient pas impliqués dans les travaux législatifs menés sur leurs professions.

La FVIB travaille en ce moment avec l'UNPLIB sur une nouvelle définition de la profession libérale. La définition actuelle est négative et décrit ce que la profession n'est pas. Ce travail, qui est réalisé au niveau européen, est plus avancé dans certains pays que chez nous. En Allemagne, il existe ainsi une définition qui dresse la liste de toutes les professions libérales, parmi lesquelles figurent explicitement les traducteurs et les interprètes. En Belgique, nous faisons aussi partie des professions libérales, mais pas des professions libérales réglementées. La FVIB et l'UNPLIB préconisent l'adoption d'une définition ouverte, c'est-à-dire sans liste de professions comme en Allemagne.

Dans le prolongement de cette initiative, une déontologie commune a également été élaborée pour les professions libérales. Pour l'instant, elle ne concerne encore que les professions réglementées.

La présidente a rencontré le président de la FVIB pour insister sur l'intérêt d'impliquer davantage nos professions dans le fonctionnement de la fédération. Il a été convenu que nous essaierions de mettre sur pied des projets communs avec les commissions existantes (professions médicales, juridiques, financières). Par exemple, nos travaux sur la proposition de loi pour les traducteurs jurés pourront être repris en commission des professions juridiques.

La CBTIP était également présente à la réception de Nouvel An de l'Unizo Brabant flamand. Il s'agissait d'un dîner de networking, au cours duquel les convives devaient changer de table après chaque service. Ce fut une occasion intéressante d'accroître la notoriété de nos professions auprès de nombreux entrepreneurs, mais aussi de plusieurs responsables politiques.

Agnès Feltkamp

Conseil supérieur des indépendants et des PME

Cette année, le Conseil Supérieur a organisé deux réunions, qui se sont chacune clôturées par la rencontre d'un ministre (Sabine Laruelle et Johan Vande Lanotte). À chaque fois, le ministre a expliqué sa politique et les personnes présentes ont pu réagir ou poser des questions. Bien que les ministres ne fussent plus présents lors du verre de clôture, leurs porte-paroles les représentaient bel et bien. Il s'agissait d'une occasion unique de faire entendre la voix des indépendants et de montrer aux ministres que les petits indépendants de Belgique sont réellement faits de chair et de sang.

Agnès Feltkamp

5. Publications

Annuaire – 2012-2013

En septembre 2012 les membres de la CBTIP ont reçu leur traditionnel annuaire. L'édition 2012-2013 reprend toutes les personnes qui étaient affiliées ou avaient renouvelé leur adhésion à la fin avril 2012.

Il présente la CBTIP et en décrit brièvement les objectifs et les activités. Vous y trouverez des renseignements sur les métiers de traducteur et d'interprète (définitions, calcul des prix, code de déontologie, conditions générales, etc.). La longue liste des membres est précédée de listes distinctes de traducteurs, interprètes et traducteurs/interprètes jurés, classés par combinaison de langues. Cette année, onze annonceurs ont accepté de commanditer l'édition.

En plus des membres et Amis de la CBTIP, l'annuaire est adressé aux tribunaux de première instance et aux ministères publics de toute la Belgique. Les membres du conseil d'administration et les personnes représentant la CBTIP le remettent régulièrement à leurs interlocuteurs à titre d'information, notamment à l'occasion de certains événements. Il est en outre en vente auprès du secrétariat au prix de 33 € (Belgique), 40 € (UE) ou 50 € (reste du monde). Les possibilités d'élargir la liste des destinataires sont en cours d'examen.



Isabelle Vereecken

Le Linguiste

2012 a été une année bien calme pour Le Linguiste, une année placée sous le signe de la continuité. Nous avons une fois de plus tenté de publier des articles variés, afin de satisfaire tout un chacun.

Il y a bien entendu toujours moyen de faire mieux... Donc, si vous vous sentez appelés à repenser le concept du Linguiste, vous êtes les bienvenus.

Et si le cœur vous en dit, contactez-nous pour écrire des articles, nous aider à choisir les articles à publier, vous charger d'une rubrique (rédaction ou coordination), interviewer des gens, réaliser le graphisme et la mise en page.

Patrick Rondou



Site web

Cette année encore, notre site a continué à grandir et à s'enrichir, plusieurs dizaines de modifications techniques y ont été apportées pour le rendre encore plus performant, plus sûr et plus rapide.

Plus d'une centaine d'articles sont disponibles en permanence, la plupart d'entre eux en deux ou trois langues, plus de 150 fichiers sont disponibles au téléchargement.

Le travail de nos rédacteurs et le nouveau format « blog » plus dynamique de la page principale du site a porté ses fruits et nous a permis d'augmenter le nombre de visites de 32 % par rapport à l'année dernière avec un taux moyen de 80 visites par jour.

La section la plus populaire de notre site reste sans surprise la base de données des traducteurs qui nous permet une bonne visibilité sur le marché et constitue une vitrine performante et attractive pour nos clients.

Le nombre de nouveaux visiteurs est également en augmentation significative avec un taux de 56,24 %. Ceci signifie que notre site est de mieux en mieux référencé et devient incontournable sur la toile belge.

16,843 people visited this site

Visits: 28,873

Unique Visitors: 16,843

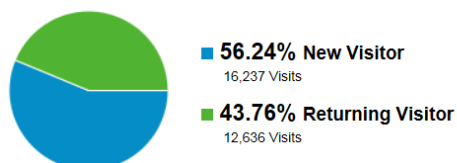
Pageviews: 131,619

Pages / Visit: 4.56

Avg. Visit Duration: 00:03:34

Bounce Rate: 41.64%

% New Visits: 56.17%



Pour les prochains mois, plusieurs projets sont à l'étude, notamment le développement d'une version du site dédiée aux utilisateurs de smartphones et de tablettes.

Merci à chacun d'entre vous pour les nombreux conseils et vos suggestions que nous avons reçu en 2012 et n'hésitez pas à nous contacter sur webmaster@translators.be pour continuer à nous faire part de toutes vos bonnes idées !



Olivier Collard

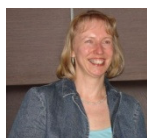
Vade-mecum du traducteur indépendant

Cette année, faute de temps le contenu du vade-mecum n'a pratiquement pas changé. Vous trouverez les versions néerlandaise et française sous « Publications » sur le site internet de la CBTIP.

Toutefois nous remanions, depuis janvier 2013, les chapitres consacrés aux outils de travail.

A noter aussi que des personnes n'appartenant pas à notre association marquent régulièrement de l'intérêt pour notre publication.

Els Govaerts



FastInfo

Une fois encore, le FastInfo (« FI ») – hébergé depuis janvier 2004 par Yahoo ! Groupes –, a fait l'objet d'une utilisation intensive. La plupart des messages au nombre de 3 158, diffusés par les 301 inscrits actuels (sur 363 membres effectifs de la CBTIP), ont eu pour objet des :

- échanges terminologiques (questions terminologiques, envoi de lexiques (URL) en ligne...)
- questions administratives ;
- questions relatives aux ouvrages de référence et aux équipements ;
- « status inquiries » (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse reste impérativement à envoyer en privé étant donné le flou de la législation belge en la matière) ;
- annonces de formations, séminaires, journées d'étude organisés tant par la CBTIP que par d'autres organismes ;
- offres de travail ;
- questions et discussions tarifaires ;
- et bien sûr l'annonce des « Borrelavonden » et des repas organisés par la CBTIP.

En ce qui concerne l'emploi du FI, l'administration s'est encore focalisée sur la réduction des messages inutiles tels que les remerciements sans plus-value pour les autres membres, et nous croyons utile, à ce propos, de rappeler la présence de la barre Yahoo à la fin des courriels FI, où il convient de cliquer sur «

répondre à expéditeur » quand on souhaite s'adresser directement à l'auteur du courriel sans passer par le FI. Cette barre ne s'affiche que lorsque le mode n'est pas en « texte brut », mais en « texte riche », style d'affichage qui peut être changé dans la section « modifier votre inscription » de votre compte Yahoo, que vous devez créer au préalable si ce n'est pas encore fait. Une fois ce mode activé, vous voyez ladite barre qui vous offre cinq options : « Répondre à expéditeur | Répondre à groupe | Répondre en mode Web | Nouvelle discussion | Toute la discussion (...) ».

Nous tenons à signaler que ce compte Yahoo est gratuit et que tous les inscrits du FI ont le droit d'en créer un. À part les adaptations mentionnées ci-dessus, vous pouvez, pendant vos absences, interrompre la réception des messages sans pour autant vous désinscrire en optant pour « no-mail ». Vous n'aurez plus besoin de l'aide des administrateurs du FI. Vous trouverez tous les renseignements utiles à ce sujet à l'adresse :

https://edit.yahoo.com/config/eval_register?.src=my&.intl=fr&.done=http://fr.my.yahoo.com/%3f_bc=1.

L'année passée, aucun retard dans la distribution des messages n'a été dénoncé.

Sur le sujet du comportement et de la convivialité des utilisateurs entre eux, la quantité des dérapages a cette année encore été infinitésimale. Pour conclure un débat spontané, les administrateurs du FastInfo ont déjà en 2010 décidé de réduire leurs interventions de nature « comportementale » aux seuls messages véritablement inacceptables (grossièreté, manque total de pertinence, etc.). Aussi certains des messages qui, précédemment, auraient suscité une réaction de notre part, circulent-ils aujourd'hui librement sur le FastInfo ; les administrateurs continuent de compter sur la convivialité et le bon sens des membres pour éviter tout dérapage.

Nous profitons de l'opportunité pour signaler aux membres qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'en prendre connaissance, le document intitulé « Objectifs du FastInfo – Charte de bonne conduite », édité avec l'aval du Conseil d'administration. Il est mis à votre disposition dans la zone « membres » du site de la CBTIP. Ce texte rappelle la finalité du FastInfo, son mode d'utilisation (pour qui, comment, qu'éviter, etc. ?) et énonce les mesures prévues en cas d'abus.

Signalons également que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé séparément par les soins de l'administration du FI aux écoles-membres protecteurs de la CBTIP ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service aux réfugiés et sans-papiers).

Rappelons pour conclure que toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse fastinfo-owner@yahogroupes.fr exclusivement. Wolfgang Hullmann et Guido Van de Velde répondent à toutes les questions en fonction de leurs compétences.

Nous tenons à remercier tous les affiliés au FastInfo pour leur agréable collaboration et pour le soin qu'ils ont mis à choisir leurs sujets et propos au cours de l'année écoulée.

Guido Van de Velde et Wolfgang Hullmann

Enquête sur le FastInfo

Le Conseil d'administration a décidé de mener en octobre 2012 une enquête sur le FastInfo auprès de ses membres après avoir constaté une baisse continue du nombre de messages échangés chaque mois depuis quelques années. 40 membres ont répondu à cette enquête, dont nous avons présenté les résultats sous forme de graphique (voire site web).

Ludovic Pierard

Présence de la CBTIP sur Facebook et LinkedIn

La CBTIP est désormais présente sur Facebook via la page « Belgian Chamber of Translators, Interpreters and Philologists ». L'objectif de cette page est d'augmenter la visibilité de la CBTIP par le biais des médias sociaux. Si vous utilisez Facebook, n'hésitez donc pas à vous affilier à cette page en cliquant sur « J'aime » et à la recommander à tous vos amis qui pourraient s'y intéresser.



La CBTIP dispose également d'un profil sur LinkedIn (Belgian Chamber of Translators and Interpreters), auquel nous vous invitons à vous connecter si vous utilisez ce réseau.

Sur Facebook il y a pour le moment 147 personnes qui nous suivent et sur LinkedIn il y a 289 « connections ».

Toutes nos activités seront désormais également annoncées sur ces médias.

6. Contacts avec la presse

Depuis l'affaire du passeur de drogues brésilien qui a dû être renvoyé dans son pays faute d'interprète juré, les interprètes jurés ou plutôt le manque d'interprètes a fait l'objet de virulentes critiques. Le même week-end, Ludovic Pierard et Bart Mylemans ont rédigé un communiqué de presse qui, après avoir rencontré l'approbation des deux vice-présidents, a été envoyé le dimanche même à la presse. Le communiqué de presse, ainsi que l'article paru dans quelques quotidiens et l'interview, diffusé sur Radio 1, ont attiré l'attention du public sur l'existence des interprètes jurés.

Rita Roggen

7. Contacts internationaux

Réseau franco-espagnol

La convention instaurant la création officielle du réseau franco-espagnol a été signée le 11 décembre 2009, à Paris.

Les associations signataires étaient ASETRAD (Espagne), SFT (France) et CBTIP (Belgique). Nous espérons que d'autres associations francophones viendront étoffer notre réseau afin que les échanges soient de plus en plus riches et intéressants.

Il y avait aucune activité pendant l'année 2012, sauf des échanges de courriels pour annoncer des activités se déroulant surtout en Espagne : cours, séminaires, formations, etc.

Nous vous rappelons que seuls les membres effectifs des associations signataires de la convention peuvent s'inscrire au réseau. Les membres effectifs de la CBTIP ayant l'espagnol et le français dans leur combinaison de langues de travail peuvent donc en faire partie et participer ainsi à un partage de connaissances et d'informations pratiques, riches et variées.

Nous espérons que tous les membres concernés continueront à participer avec enthousiasme à cette initiative destinée à élargir et enrichir nos connaissances dans les deux langues.

Patricia Alarcón-Detroz



Réseau franco-anglais

En 2006, la CBTIP a conclu un accord de réciprocité avec l'Institute of Translation and Interpreting (ITI, Royaume Uni). Cette association compte 3 400 membres (interprètes et traducteurs) se spécialisant dans une centaine de langues.

Voici quelques années, les membres de l'ITI qui travaillaient dans la combinaison anglais<> français ont lancé un French Network. Ce réseau est un des 12 réseaux linguistiques de l'ITI. Il permet aux membres de la CBTIP d'entrer en contact avec 200 membres de l'ITI (<http://www.iti-frenchnetwork.co.uk/aboutus.html>) et plus de 80 membres de la Société française des Traducteurs.

Ce groupe est un forum d'entraide et d'échange, tant sur le plan professionnel (questions de terminologie) que pratique (modalités de paiement, frais bancaires, problèmes informatiques, etc., sans oublier les conseils sur l'achat ou l'utilisation de différents logiciels ou les agences à surveiller).

Cet échange entre les membres des deux organisations est tout aussi précieux pour le traducteur français ou anglais qui vit dans son pays, que pour le traducteur anglophone en Belgique et le traducteur francophone au Royaume-Uni. Au profit de tous, la participation se fait aussi bien en français qu'en anglais.

Les adhérents de la CBTIP travaillant dans le couple FR<>AN ont la possibilité de participer au forum électronique FrenchNet du French Network de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI). Les inscriptions et les renouvellements ont lieu en août-septembre de chaque année. Sur le plan pratique, le French Network nous propose une cotisation annuelle à un tarif préférentiel de 5 euros. Les membres doivent par ailleurs être en ordre de cotisation CBTIP.

Les messages postés sur ITI-FrenchNet ne sont pas modérés, mais les adhérents doivent respecter un certain nombre de règles régissant son fonctionnement et réunies dans « Netiquette 11 », la plus importante étant celle vous rappelant de respecter la Clause 4 du Code de l'ITI <[http://www.iti.org.uk/pdfs/newPDF/20FHConductIn_\(06-11\).pdf](http://www.iti.org.uk/pdfs/newPDF/20FHConductIn_(06-11).pdf)>. Il est possible d'exprimer ses expériences avec les bons et mauvais payeurs, mais toute expérience exprimée doit être factuelle et objective.

Outre la participation au forum électronique ITI-FrenchNet sur Yahoo !Groups, vous avez accès au site du French Network <http://www.iti-frenchnetwork.co.uk> et à la lettre d'information téléchargeable sur le site du forum sous la rubrique « Files ».

Des rencontres professionnelles et amicales sont organisées tout au long de l'année par l'ITI et ses divers réseaux, ainsi que par la SFT, auxquelles tout le monde est cordialement invité. Pour toute information complémentaire, consultez le site très intéressant de l'ITI (ITI Events Calendar) :

<http://www.iti.org.uk/professional-development-events/iti-events-calendar/month.calendar/2013>

et le site de la SFT (Actualités et Manifestations) :

<http://www.sft.fr/actualites-et-manifestations.html>

Chris Griffin

Réseau franco-allemand

La 19^e rencontre du réseau franco-allemand organisée du 25 au 27 octobre 2012 à Toulouse a de nouveau été couronnée de succès. Le nombre de participants (plus de 100) a battu tous les records, mais, heureusement, l'association qui se chargeait de l'organisation, la SFT (Société française des Traducteurs), avait prévu suffisamment de place pour tout le monde.

La visite du Canal du Centre initialement prévue le vendredi après-midi est littéralement tombée à l'eau en raison du mauvais temps; elle fut remplacée par une alternative plus sèche. Une visite d'Airbus avait attiré de nombreux collègues; c'était très impressionnant, même si les visiteurs n'ont pas pu regarder de près le travail directement effectué sur les avions, pour des raisons de sécurité. L'après-midi, il y eut également une visite du journal La Dépêche du Midi, et le soir, les participants purent déguster du cassoulet, la spécialité régionale, dans le restaurant Au Gascon. Une visite de la ville de Toulouse fut encore organisée le dimanche matin pour clôturer la partie récréative de la rencontre.

La partie officielle de la rencontre était remplie de contributions intéressantes et captivantes.

Birgit Trasser de la SFT s'est penchée, en français et en allemand, sur les différentes notions utilisées dans les soins à domicile en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse. Elle a surtout donné de plus amples informations au niveau des structures propres des pays afin de pouvoir expliquer ces notions plus en détail.

Céline Letawe, de Liège, proposa quelques « recettes » pratiques pour les traducteurs expérimentés afin de traduire les caractéristiques de l'allemand et du français dans leur langue respective. La discussion vivante qui découla de cette présentation pratique se poursuivit pendant la pause café.

Françoise Fourault-Sicard de la SFT avait également choisi un thème pratique pour sa contribution. Elle a expliqué que les petits mots intermédiaires allemands tels que auch, zwar, gar et eh, qui reflètent un état d'esprit, sont exprimés d'une manière totalement différente en français.

Après le repas, la présentation de Christa Sohn sur « Le langage dans la littérature autrichienne » nous a d'abord interloqués, mais, donnée avec passion, elle nous a fait réfléchir sur l'utilité et les possibilités de la langue.

Nicole Stoll de l'ASTTI se consacra finalement au thème « Médiation » dans sa contribution. Peu importe la langue dans laquelle cette notion doit être traduite, une description préalable et claire est tout à fait indiquée.

Au cours de la rencontre, on avait prévu du temps pour nouer des contacts et parler de sujets personnels et professionnels. C'était un bon complément à la communication virtuelle que nous avons pendant l'année, parce que nous avons pu mettre des visages sur des noms.

La prochaine rencontre aura lieu du 25 au 27 octobre 2013 à Vienne (Autriche).

Frank van Pernis

Réseau français-néerlandais

La Société française des Traducteurs (SFT) a créé un réseau français-néerlandais auquel peuvent s'affilier les traducteurs des associations française, belge et néerlandaise. Merci d'adresser vos demandes d'infos plus détaillées au président.

Agnès Feltkamp

Bremer Runde

La dernière réunion de la Bremer Runde s'est tenue en juin 2012 à Gand sous les auspices de la CBTIP. La Bremer Runde, fondée par le directeur du groupe LÓPEZ-EBRI à Brême/RFA, d'où son nom, a pour but d'installer un dialogue informel entre les participants sur les évolutions récentes dans le monde de la traduction.

Il s'est avéré que ces réunions sont une source inestimable d'informations utiles pour notre association et ses membres. Elles renforcent les liens entre les associations et donne ainsi une plus grande cohérence à leurs actions. A l'heure actuelle où beaucoup de décisions ayant un impact sur notre métier se prennent au niveau européen et où la pression de l'industrie internationale de traduction ne cesse d'augmenter, nous ne pouvons nous dispenser de regarder au-delà de nos frontières.

Doris Grollmann

FIT Europe

En 2012 FIT Europe a encore renforcé ses contacts avec les services de traduction et d'interprétation de l'Union Européenne. On peut constater une prise de conscience : une association qui représente 49 associations unissant 28 000 professionnels peut prétendre à une plus grande écoute.

Les 25 et 26 février 2013, Marion Boers et Henry Liu, présidente et vice-président de FIT Monde, sont venus à Bruxelles pour rencontrer les directeurs généraux à la commission européenne Rytis Martikonis (GDT) Marco Benedetti (GDI - SCIC) des Directions générales traduction et interprétation (SCIC) et Madame Olga Cosmidou, directrice générale de l'interprétation au Parlement européen. Une entrevue avec Linda Fitchett, présidente de l'AIIC, et Agnès Feltkamp, présidente de la CBTIP, était également au programme. Doris Grollmann, responsable de la liaison avec les institutions européennes au sein de FIT Europe, a accompagné Mme Boers et M. Liu lors de toutes les visites. Une belle introduction auprès de ces autorités clés pour défendre les intérêts de nos professions.

L'assemblée générale de FIT Europe s'est tenue fin septembre 2012 à Berlin dans le cadre du congrès Übersetzen in die Zukunft de la BDÜ. La CBTIP était représentée par Els Govaerts :

« Ce fut l'occasion d'une bonne concertation sur divers projets comme la certification, le fait qu'il soit encore difficile de trouver des traducteurs expérimentés qui veuillent travailler pour la Commission européenne en raison de l'érosion des tarifs, sur un registre éventuellement commun de traducteurs, sur les moyens de défense des traducteurs et des interprètes face à la puissance d'un adjudicateur (important)... Pour être vraiment en mesure d'y contribuer, il faut s'y familiariser et s'y rendre régulièrement, mais cette première expérience fut absolument fascinante ! »

L'évolution du projet TransCert est une grande déception. Il n'est rien resté de l'idée séduisante d'une certification facultative des traducteurs ayant quelques années d'expérience, afin de distinguer les intervenants non qualifiés (en nombre croissant) des professionnels présents sur le marché. L'enjeu est la qualité, et si les clients pour lesquels la qualité est décisive ne s'impliquent pas, le projet TransCert risque de se muer en une institution à but lucratif pour des centres de formation de toutes tendances.

Le projet de la FIT d'un moteur de recherche de traducteurs accédant aux annuaires en ligne des membres progresse, mais s'avère être d'une certaine complexité, aussi bien sur le plan technique qu'au niveau de son financement et de sa gestion. Une étape intermédiaire a été franchie avec la création de la liste des

annuaires en ligne des associations européennes, qui vient d'être publiée sur le site www.fit-ift.org (Looking for a translator).

Le compte à rebours est amorcé en vue du XXe Congrès mondial de la FIT en août 2014 ! Notre hôte, l'association allemande des traducteurs et interprètes BDÜ (Bundesverbandes der Dolmetscher und Übersetzer e.V.), a beaucoup travaillé dans les coulisses depuis 12 mois et ce travail a porté ses fruits : le site web du congrès est maintenant en ligne à www.fit2014.org et le premier appel à communications a été lancé.

Doris Grollmann

Coopération sino-belge

Comme l'association des interprètes de Shanghai souhaite visiter l'Europe, un itinéraire lui a été proposé pour visiter cinq pays : le Belgique, le Luxembourg, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne. Dans chaque pays, une association sœur accueillera la délégation chinoise avec un programme de deux jours. Nous attendons que l'association chinoise fixe la période de visite la plus propice.

Zhiguan Qin



8. Gestion journalière

Commission d'examens des traducteurs jurés

Exceptionnellement, en 2012 nous avons fait une seule session d'examens, au mois d'octobre.

Il y a eu 37 candidats et les combinaisons de langues suivantes :

TU-FR-TU	: 6
TU-NL-TU	: 1
IT-FR-IT	: 3
FR-ES	: 1
EN-FR-EN	: 2
RU-FR-RU	: 1
RU-NL-RU	: 1
SQ-FR-SQ	: 3
AR-FR-AR	: 5
AR-NL-AR	: 1
Bsn.-FR-Bsn.	: 1
ZH-FR-ZH	: 1
PL-FR-PL	: 2
Kin.-FR-Kin.	: 1
BG-FR-BG	: 2
RO-FR-RO	: 4
RO-NL-RO	: 1
PT-FR-PT	: 1

8 candidats ont réussi les deux parties de l'examen et ont reçu une attestation de réussite.

5 candidats ont réussi une seule partie de l'examen.

Les autres ont échoué.

Patricia Alarcón-Detroz

Commission d'admission des nouveaux membres

7 personnes ont été admises et n'ont pas encore payé la cotisation. Elles peuvent devenir membres effectifs à tout moment.

L'admission de 8 personnes a été ajournée (dossier incomplet, manque de justificatifs ou de compétences).

Nous avons déjà 9 personnes inscrites pour 2013.

L'ensemble des dossiers a été étudié par la commission composée de : Rita Roggen, Patrick Rondou, Max De Brouwer et Patricia Alarcón.

Ci-dessous vous trouvez la liste des nouveaux membres janvier - décembre 2012.

Patricia Alarcón-Detroz

Nom	Qualité	Diplôme	Langues
1. Marc MELIS	Trad.	Master Vertaler HIVT-Antwerpen - 2005	FR-IT => NL
2. Ann MAULE	Trad.	Licence en Philologie Germanique – Univ . de Liège - 1990	EN-FR => NL
3. Caroline DEFORCHE	Trad.	Gegradueerde Secretariatsbeheer – Katholieke Hogeschool Brugge-Oostende 1999 + prouvé expérience	DE-EN-FR => NL
4. Geneviève GHENNE	Trad.	Licence en Traduction ILMH – 1994 Graduat en Administration des Affaires - 1995	EN-ES => FR
5. Petra KOGELNIG	Trad.-Int.	Baccalauréat Trad. + Interp. – Udine (Italie) – 2005 Master Interp. Simultanée – Udine (Italie) 2008	EN-IT-FR => DE A : DE B : EN C : FR-IT C, L, S
6. Jan VAN DEN BULCKE	Trad.	Licenciaat Vertaler – Hogeschool Gent – 2002 Complément. Intern. Studies – Univ. de Grenade 2009 Certif. Interp. Social – C.O.C – 2009-2010	FR-ES- => NL
7. Tanja VAN DOOREN	Trad.	Vertaalkunde HUB - 2006	EN-ES => NL
8. Lesley VERLINDEN	Trad.	Licentiaat Vertaler HIVT – 2003	FR-RU => NL
9. Evelyne VANDERHEYDEN	Trad.-Int.	Master in het Tolken – Lessius – 2009 Certificaat Conferentie Tolk – Lessius - 2009	ES-FR => NL A: NL B: ES-FR C, L, S
10. Anne-Sophie STAQUET	Trad.-Int.	Licence en Traduction ILMH – 2001 Licence en Interprétation de conférence ILMH - 2002	EN-ES => FR A : FR B : EN C : ES C, L, S
11. Denise HÄNLE	Trad.	Magister Artium en Langues, Littérature, Culture Slaves et Histoire de l'Art - Univ. Gieben – Allemagne - 2000 Master complémentaire de traduction DE-FR-RU- Univ. Mons 2011	FR-RU => DE
12. Isabel BERKEMEIER	Interprète	Traduction-Études supérieures – ISLA- Lisbonne – 1997 Post-graduat Interprétation Univ. de Minho – Portugal 1998	A : PT-DE B : EN-FR C : ES-IT-NL C, L, S
13. Alicia GENIN	Trad.	Master en Langues et Litt. Modernes, orientation générale à finalité spécialisée en sciences du livre – UCL – 2010 Master en Langues et Litt. Modernes, orientation générale à finalité spécialisée en traduction – Univ. Liège - 2011	EN-ES => FR
14. Simon SCHMIDT	Trad.	Master TCTI (Tamil) – Univ. Leiden – 2009	NL =>Tamil (Sri Lankaas + Indiaas)
15. Evelien VOLPE	Trad.-Int.	Master in het tolken – Artesis - 2009 European Master in conference interpreting – Artesis 2010 Certificaat social tolk – COSV – Brussel - 2009	EN-IT => NL A : NL B : EN C : IT C, L, S

16. Els BREMS	Trad.	Licentiaat vertaler KVH (Lessius)-1996	FR-ES => NL
17. Joëlle COUSSAERT	Trad.-Int.	Licence en Traduction – ISTI – 1997 Master en Interprétation – ISTI – 2011	RU-EN => FR A : FR B : EN C : RU C, L, S
18. Gabriëlla VAN MERRIENBOER	Trad.	Licentiaat vertaler HIVT – 2000	EN-FR => NL
19. Joëlle VERHELLE	Trad.-Int.	Licence en Traduction et Interprétation – ISTI – 2005	NL-ES => FR A : FR B : NL C : ES C, L, S
20. Philip LENS	Trad.	Licentiaat vertaler Lessius Hogeschool – 2002 Beëdigd Vertaler – Lessius 2008	EN-ES => NL
21. Dominique LERMINIAUX	Trad.	Master Vertaler Hogeschool Gent-1982	DE-NL => NL-DE
22. Rima RYACHI	Trad.	Attestation T.J. Liban – 1998 Diplôme de langue – anglais – American Language Center-Liban -1987 + prouvé expérience	FR-EN => AR
23. Yu-chieh LAI	Trad.	Master in het Vertaler – Artesis Hogeschool - 2001	NL-EN => ZH
24. Diane BASTIN	Trad.	Certificat d'enseignement secondaire supérieur – 1979 Cellule traduction « Ethias »	FR => DE
25. Jozef VAN DELFT	Interprète	Master en Interprétation de Conférences EN-FR-ES-Institut Catholique de Paris - 2009	A : FR B : ES-EN C : NL C, L, S
26. Roland LOUSBERG	Trad.	Licence en langues et littérature germaniques-Univ. de Liège - 1999	DE-NL => FR
27. Ingrid JOOSENS	Trad.	Licentiaat vertaler – KVH - 1982	FR-DE => NL
28. Maxime KINIQUÉ	Trad.	Licence en Langues Germaniques – UCL – 2000 Examen SELOR NL – EN =>FR NL – DE => FR	NL-EN-DE => FR
29. Pierre HOFFELINCK	Trad.	Licence en Philologie Romane ULg - 1993	IT => FR

Rapport du trésorier

	Recettes	2012		2011	
700100	Vrienden - Amis	600,00		420,00	
700200	Cotisations 2013	1.698,10		0,00	
700300	Cotisations 2011	0,00		57.339,39	
700400	Cotisations 2012	56.896,57		3.246,77	
700600	Membres protecteurs	2.594,35	61.789,02	2.594,35	63.600,51
701100	Abonnements Linguiste	376,60		292,75	
701200	Abonnements Babel	75,48	452,08	99,06	391,81
702100	Réunions section Gent/Kortrijk	0,00		375,00	
702200	Vergaderingen sectie - Réunions section Liège	0,00		0,00	
702300	Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	0,00		325,00	
702600	Réunions section Brussel/Bruxelles/Brab. Wallon/Hainaut	804,00		205,00	
703100	Nouvel An 2012	1.660,00		1.685,00	
703200	Nouvel An 2010	0,00		0,00	
703300	Assemblée Générale	925,00		600,00	
703400	Formation Traductions techniques Artesis	0,00		2.740,00	
703500	Formation Best Practices in Revision	3.060,00		240,00	
703600	Saint-Jérôme	0,00		0,00	
703700	Formations Linguajuris/Interact.J	8.280,00		3.200,00	
703800	Formations	220,00		420,00	
703900	Réunion RFA	100,00	15.049,00	10.698,08	20.488,08
704000	Annuaire	0,00		0,00	
705000	Examens	4.875,00		3.150,00	
706000	Ventes (polos, CD-ROM)	0,00		0,00	
708000	Divers	0,00		0,00	
708100	Publicité	2.400,00	7.275,00	1.358,38	4.508,38
755000	Produits financiers	821,43		859,61	
757300	Paiements divers	0,00		0,69	
760000	Produits exceptionnels	0,00	821,43	0,00	860,30
	Total		85.386,53		89.849,08

	Dépenses	2012		2011	
610100	Nouvel An	-3.358,85		-2.760,40	
610110	Saint-Jérôme	0,00		0,00	
610200	Assemblée générale	-2.792,08		-2.159,09	
610210	Réunions section Kortrijk/Gent	0,00		-481,00	
610300	Réunions section Liège	0,00		0,00	
610400	Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	0,00		-219,15	
610500	Réunion RFA	0,00		-6.751,62	
610600	Réunions section Bruxelles/Brussel/Brabant wallon/Hainaut	-1.023,90		-418,09	
610700	Réunions nationales (CA...)	-1.790,00		-1.367,20	
610800	Réunions examens	0,00		0,00	
610810	Opleidingen Linguajuris/Interact.J	-4.712,97		-2.134,64	
610820	Formations	-225,00		-228,31	
610830	Formation Best Practices in Revision	-1.570,96		0,00	
610900	Réunion TJ	-670,00		0,00	
610911	Réunions diverses	-769,57		-79,20	
610980	Formation Traductions techniques Artesis	0,00	-16.913,33	-1.911,01	-18.509,71
611100	Téléphone secrétariat	-382,24		-279,47	
611200	Téléphone examens	0,00		-26,86	
611900	Téléphone divers	0,00	-382,24	0,00	-306,33
612200	Frais postaux	-1.428,35		-2.811,55	
612210	Frais de port secrétariat	-330,33		-4,97	
612220	Frais de port examens	0,00		0,00	
612230	Frais de port Annuaire	-848,36		-929,25	
612290	Frais de port Linguiste	-1.511,43	-4.118,47	-2.485,93	-6.231,70
612300	Location secrétariat	-5.559,08		-5.419,87	
612305	Installation, mobilier secrétariat	0,00		0,00	
612310	Salaire et charges sociales	-22.746,61		-21.675,30	
612350	Service médical	-362,07		-320,00	
612360	Frais location secrétariat	-4.541,85	-33.209,61	-3.881,89	-31.297,06
612400	Licences logiciels	0,00		0,00	
612410	Noms de domaine	-197,97		-197,97	
612420	Maintenance et hébergement site web	-868,20		-841,04	
612490	Connexion internet	-352,40	-1.418,57	-356,40	-1.395,41
612700	Imprimés et fournitures de bureau	-420,00		-56,66	
612720	Papier, enveloppes, cartes de visite	-208,50		-13,34	
612740	Petites fournitures de bureau	-1.144,19		-1.541,33	
612800	Photocopies secrétariat	-596,60		-1.179,54	
612820	Photocopies examens	-182,70	-2.551,99	0,00	-2.790,87
613120	Assurance incendie	-114,63		-111,42	
613130	Assurance RC exploitation	-314,37	-429,00	-299,40	-410,82
613211	Honoraires comptable	-1.200,00		-1.600,00	
613230	Frais gestion secrétariat	0,00		0,00	
613260	Cotisations professionnelles	-5.454,00	-6.654,00	-1.951,00	-3.551,00
613310	Publications légales	-98,10	-98,10	-94,70	-94,70
613420	Frais déplacements Belgique	0,00		0,00	
613420	Frais de représentation	0,00		-45,90	
613430	Frais de déplacements étranger	0,00	0,00	0,00	-45,90

613510	Déplacements CA	-2.411,20		-2.599,26	
613520	Déplacements examens	-140,00		-350,00	
613530	Déplacement Commission admissions	0,00		-72,00	
613540	Déplacements TJ / Linguajuris	-912,32		-1.760,02	
613560	Déplacements FVIB/Unplib	-179,40		-145,10	
613570	Déplacements FIT Europe	-2.046,33		-1.618,68	
613580	Déplacements écoles	0,00		0,00	
613590	Déplacements divers	-1.263,42		-1.153,22	
613620	Congès FIT	0,00	-6.952,67	-5.333,95	-13.032,23
614000	Publicité, prix, parrainage	-300,00		0,00	
614040	Foires et expositions	-500,00		0,00	
614050	Abonnements Translatio	-173,20		-163,20	
614070	Frais de relation publiques	0,00		0,00	
614090	Documentation	0,00		0,00	
614930	Abonnement collectif Babel	-768,00	-1.741,20	-768,00	-931,20
615010	Correcteurs examens	-1.055,00	-1.055,00	-650,00	-650,00
615020	Publication Linguiste	-6.454,00		-6.744,79	
615030	Publication Annuaire	-6.227,14	-12.681,14	-5.584,60	-12.329,39
616100	Frais bancaires soumis à TVA	0,00	0,00	0,00	0,00
640300	Taxes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
650000	Charges financières	0,00		0,00	
650010	Intérêts retards de paiement	0,00		0,00	
657000	Frais de banque	-374,41		-310,40	
657300	Paiements divers	-0,02	-374,43	-0,09	-310,49
664100	Jetons de présence Conseil supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00
670000	Impôts et précompte	0,00	0,00	-186,85	-186,85
	Total		-88.579,75		-92.073,66
	Résultat net		-3.193,22		-2.224,58

Soldes bancaires le 01/01/2012		
Compte chèque postal	2.348,99	
ING compte courant	6.347,49	
ING compte d'épargne	37.407,85	
Caisse	0,00	46.104,33
Soldes bancaires le 01/01/2013		
Compte chèque postal	4.179,75	
ING compte courant	2.772,05	
ING compte d'épargne	35.103,46	
Caisse	0,00	42.055,26
Verschil - Différence		-4.049,07
Solde à disposition en début d'exercice 2013		
		42.055,26

Remarque

Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est crédeur d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTIP. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTIP estime ne devoir payer que 1916,63 €. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.

Guy Van de Maele



9. Contacts avec les instituts de formation

Les contacts avec les écoles sont entretenus à l'occasion des colloques (voir les chapitres de ce rapport consacrés au sujet), ainsi que lors de la participation du président et des membres du conseil d'administration aux « resonantiecommissies » (également appelées « klankbordcommissies » – commissions constituées de parties prenantes chargées d'examiner la pertinence du contenu des études par rapport à la demande du marché), dont tous les instituts de formation affiliés en Flandre sont désormais dotés. Les « resonantiecommissies » ont pour objet de faire coïncider plus étroitement les formations en traduction et en interprétation avec les exigences du marché.

La CBTIP a participé à la journée d'information professionnelle de la Hogeschool Thomas More (ancienne Lessius Hogeschool) (Bart Mylemans en Mia Vijt), au cours de laquelle elle a présenté le métier et les possibilités de carrière du traducteur et de l'interprète professionnels.

L'Erasmus Hogeschool Brussel a quant à elle invité la CBTIP à faire partie du jury chargé de décerner le prix de la meilleure thèse de baccalauréat en linguistique appliquée. Les trois exposés nominés traitaient de thèmes très divers et le jury a été frappé par le sérieux avec lequel les auteurs avaient appréhendé la tâche ; nul doute que leurs recherches auront été éminemment profitables à ces jeunes gens. Pour sélectionner le lauréat, le jury s'est finalement appuyé sur trois critères de sélection, classés dans l'ordre d'importance suivant : la pertinence du domaine examiné, la validité scientifique du travail et ses qualités linguistiques. Le prix a été décerné à Bavo Meert, pour ses recherches sur le caractère applicable d'un modèle (existant et à adapter) d'évaluation statistique des prestations d'interprétation.

Il arrive que la CBTIP soit appelée à protéger des membres protecteurs. Dans une lettre adressée à la Hogeschool Thomas More, elle a réclamé des explications à propos d'un stage au cours duquel des bacheliers en communication avaient créé un bureau de traduction proposant aux étudiants de traduire non seulement vers le néerlandais, mais aussi vers le français, l'allemand et l'anglais. Comment convaincre les jeunes d'investir dans des études menant à un diplôme de Master si des bacheliers peuvent déjà concevoir une agence de traduction pérenne ? De surcroît, tous les codes de déontologie du monde précisent que le traducteur traduit vers une seule langue active – voire deux, dans certains cas exceptionnels.

LinguaJuris ayant organisé moins de réunions que d'habitude, les occasions de nouer des contacts à ce niveau ont été moins nombreuses. Il serait par ailleurs utile d'assister de manière plus systématique aux cérémonies d'ouverture et aux remises de diplômes.

Agnès Feltkamp

Conférence sur le métier de traducteur indépendant et la CBTIP organisée par l'ILMH

Le 04 octobre 2012, la CBTIP a accueilli une conférence sur le thème « Traducteur indépendant : âme solitaire ou businessman performant ? » organisée par l'ILMH (Institut libre Marie Haps) pour ses étudiants de dernière année de master, au cours de laquelle le soussigné a présenté devant une cinquantaine d'étudiants les différentes facettes du métier de traducteur indépendant, ainsi que la CBTIP, ses objectifs, ses combats et ses services.

Ludovic Pierard

10. Interprètes

Les activités orientées vers l'interprétation ont été limitées cette année, car nous avons consacré beaucoup de temps à la révision du ROI, qui devra notamment permettre une saine gestion / délimitation des différents métiers de l'interprétation (interprètes de conférence, gestuels, jurés, sociaux, etc.).

On remarque une légère diminution du nombre de membres interprètes de conférence (simultanée), qui passe de 72 (2011-2012) à 67 (2012-2013). On peut espérer que les dépliants imprimés l'an passé à destination des interprètes seront plus largement distribués et que les membres actuels feront la promotion de la CBTIP. En effet, nous avons besoin d'un nombre significatif d'interprètes de conférence afin de pouvoir faire notre travail de lobbying.

Le matériel d'interprétation (valise Infoport Sennheiser) dont l'acquisition avait été décidée par la précédente assemblée générale a été acquis, est arrivé début janvier. Rappelons que celui-ci peut être loué par les membres au tarif préférentiel de 150 € (contre 180 € aux non-membres). Le premier semestre de 2013 sera consacré à l'organisation de formations qui auront lieu cet été : par exemple Amélioration du retour anglais, Amélioration de la technique d'interprétation simultanée.

Max De Brouwer



Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux membres cités ci-dessous, pour leur engagement envers la CBTIP. Tout effort est appréciable, qu'il s'agisse de lancer une idée géniale ou de consacrer de nombreuses heures à la CBTIP.

Il s'agit en premier lieu des membres du CA, déjà évoqués à plusieurs reprises :

Patricia Alarcón	Vice-présidente des francophones, s'occupe de l'admission des nouveaux membres et des examens des traducteurs jurés, a noué des contacts avec la Justice à Liège, assure les contacts au sein du réseau franco-espagnol. A présidé la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Rita Roggen	Vice-présidente des néerlandophones, aide Doris Grollmann pour les affaires liées aux traducteurs et interprètes jurés et a repris la vice-présidence de Linguajuris, aide Patricia Alarcón pour l'admission des nouveaux membres, donne des conseils concernant des initiatives en matière de contacts avec les instituts de formation. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Patrick Rondou	Secrétaire général, a collaboré à la nouvelle mise en page du Linguiste, est responsable du contenu et des interviews, membre du groupe de résonance de la HUB (l'ancienne Vlekho) et soutient des initiatives en faveur des interprètes. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur. Photographe de service lors d'activités.
Guy Van de Maele	Trésorier, s'occupe de la politique du personnel et des obligations légales, gère le contenu du site internet. Prend en charge tous les aspects pratiques liés aux activités organisées par la CBTIP.
Doris Grollmann	Suit l'évolution du statut des traducteurs et interprètes jurés, soutient la proposition de loi relatif aux traducteurs et interprètes jurés, s'efforce par tous les moyens de faire comprendre son importance aux autorités. Suit de très près l'évolution en Europe, en sa qualité de membre de liaison de FIT-Europe, contribuera à veiller à ce que les instances européennes se concertent directement avec les traducteurs et interprètes pour les matières les concernant. Entretient des contacts étroits avec la présidence de Lextralingua.
Zhiguan Qin	Entretient des contacts avec la Chine, y visite nos collègues, organise la foire aux livres et surtout, nous apprend à relativiser nos problèmes en les comparant parfois à la situation en Chine.
Max De Brouwer	S'occupe des interprètes, a instauré l'observatoire du marché de l'interprétariat, collabore avec le secrétaire général à la mise en page du Linguiste, assiste Patricia Alarcón et Rita Roggen pour l'admission des interprètes. A participé aux travaux de la commission de modification des statuts et du règlement d'ordre intérieur.
Olivier Collard	Gère la structure du site internet de la CBTIP, passe parfois des nuits blanches lorsque le site est en panne et intervient rapidement si le secrétariat a des soucis d'ordinateur.

Ludovic Pierard	Entretient des contacts étroits avec l'UNPLIB/UCM, a organisé la séance d'accueil des nouveaux membres et la rencontre de la Saint-Jérôme, a donné des conférences à des étudiants. Gère nos pages sur FaceBook et LinkedIn.
Renée Jamaer	Examine, avec Ethias, les possibilités d'obtenir une assurance en responsabilité civile pour les traducteurs et interprètes.
Bart Mylemans	Se prépare à reprendre la tâche de trésorier de Guy Van de Maele, donne des conférences d'information sur nos métiers aux étudiants.

Le conseil d'administration est assisté par Nicole Van Oost au secrétariat. Nicole relève de nombreux défis : créer un équilibre entre les missions qui lui parviennent de tous côtés et faire preuve de souplesse lorsqu'elle assiste ses donneurs d'ordre, qui ont chacun leur propre façon de travailler.

Plusieurs membres fournissent une aide régulière au CA :

Isabelle Vereecken	Consacre plusieurs mois par an à l'annuaire et au rapport annuel.
Wolfgang Hullmann Guido Van de Velde	Aident les nouveaux membres à accéder au FastInfo et veillent au maintien de l'ambiance collégiale sur notre forum.
Lisa Degen	S'emploie à améliorer la convivialité des rubriques de notre site internet (annonces, nouveaux membres, activités du C.A.), a aidé Olivier Collard à concevoir le nouveau site.
Silvia Brügelmann	Assure les contacts avec le réseau franco-allemand.
Chris Griffin	Assure les contacts avec le réseau franco-anglais.
Edward Haasl	Conseille les membres en matière de pratiques commerciales et de gestion de clients difficiles, entretient des contacts avec Lextralingua.
Els Govaerts	Tient à jour le vade-mecum du traducteur indépendant et participe à l'organisation d'activités dans la province d'Anvers. A organisé, l'an dernier, avec Maja Reimers, un atelier sur l'établissement de devis.
Ann De Winne	A traduit le vade-mecum en français, aide Karine Roobrouck à conseiller les membres sur le plan juridique.
Els Govaerts Maja Reimers Pascale Pilawski	Ont vérifié les comptes de la CBTIP en vue de la présentation du rapport financier à l'assemblée générale.
Monique Foret Christine Pagnouille	Organisent des formations et des séances de recyclage à Liège, informent les étudiants (avec d'autres membres de la CBTIP, qui enseignent dans le cadre de la nouvelle formation des traducteurs).
René Haeseryn	Membre honoraire à qui nous demandons encore souvent de nous conseiller judicieusement et qui nous représente à la FIT, en sa qualité de rédacteur en chef de Babel et du supplément littéraire de Translatio.
Marie-Louise Bouchoms Jean-Bernard Quicheron	Membres honoraires à qui nous demandons encore souvent de nous conseiller judicieusement.
Maja Reimers	A organisé, l'an dernier, avec Els Govaerts, un atelier sur l'établissement de devis.
Karine Roobrouck	Répond de manière experte aux questions juridiques posées sur le FastInfo et fournit des conseils juridiques confidentiels aux

	membres de la CBTIP.
Pascale Pilawski	Nous donne souvent d'excellentes idées concernant des formations intéressantes, traduit ou rédige régulièrement des communiqués de presse ou des messages aux membres.
Mia Vijt	Notre interlocutrice à Anvers pour tout ce qui a trait à l'information des étudiants, en collaboration avec Bart Mylemans.
Dries Debackere	A aidé la présidente au sein du jury chargé de décerner le prix de la meilleure thèse de bachelor à l'Erasmus Hogeschool Brussel.
Cathy Van Poucke	Aide à organiser les examens.
Peter Goessens	A proposé d'organiser le prix de la meilleure traduction.

Le pool des traducteurs est un organe important de la CBTIP. Effectivement, il convient, à longueur d'année, de traduire des documents à usage interne ou externe. Nous remercions Katleen De Bruyn qui en assure la coordination et, avec elle, tous les traducteurs qui y consacrent du temps : Martine De Bruyn, Delphine Rossini, Pascale Pilawski, Pascale Pay, Stéphanie Maes, Yannik Alexandre, Françoise Minor, Ann De Winne, Annemie Wynen, Fadia Elbouz et Isobel Mackie. Jacques Marlier révisé régulièrement les textes produits par le C.A.

Agnès Feltkamp
Présidente



Membres protecteurs

Brussel Onthaal vzw / Bruxelles-Accueil ASBL
Cellebroersstraat 16 Rue des Alexiens
B-1000 Brussel-Bruxelles
T +32-2-511 27 15
F +32-2-503 02 29
svb.bo@skynet.be / sis.ba@skynet.be
www.sociaalvertaalbureau.be / servicedinterpretariatsocial.be

Erasmus Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Brussel
T +32-2-629 10 69
F +32-2-629 10 79
taalkunde@ehb.be - www.ehb.be

Haute Ecole de Bruxelles
Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
F +32-2-346 21 34
isti@heb.be
www.heb.be

Haute Ecole Francisco Ferrer
Institut Lucien Cooremans - Ecole T.I.
Place Anneessens 11
B-1000 Brussel
T +32-2-551 02 20
F +32-2-551 02 16
heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be - www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Léonard de Vinci
Institut libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon 11
B-1050 Bruxelles
T +32-2-511 92 92
F +32-2-511 98 37
information@ilmh.be
www.ilmh.be

Artesis Hogeschool Antwerpen
Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen
T +32-3-240 19 05
F +32-3-248 19 07
vertalertolk@artesis.be
www.hivt.be

Hogeschool Thomas More (Lessius Hogeschool)
Departement Toegepaste Taalkunde
Sint Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
F +32-3-206 04 99
info@thomasmore.be
www.thomasmore.be

Hogeschool Gent
(Associatie Universiteit Gent)
Departement Toegepaste Taalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gent
T +32-9-224 97 00
F +32-9-224 97 01
veto@hogent.be - www.hogent.be

Université de Mons-Hainaut
Faculté de traduction et d'interprétation
Av. du Champ de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
F +32-65-37 36 22
secretariat.eii@umh.ac.be
www.umh.ac.be

Hogeschool-Universiteit Brussel
Faculteit Taal en Letterkunde
Campus Koningsstraat 336
B-1030 Brussel
T +32-2-221 12 11
F +32-2-219 78 79
info@hubrussel.be
www.hubrussel.be

Haute Ecole de la Ville de Liège
Catégorie traduction interprétation
Rue Hazinelle 2
B-4000 Liège
www.hel.be

Rapport annuel 2012

édité par la

Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues

Association sans but lucratif

Fondée en 1955 - statuts publiés au Moniteur du 14.05.55 (et du 02.02.06)

Siège social

Rue Montoyer 24, B12

B-1000 Bruxelles

T +32-2-513 09 15

F +32-2-513 09 15

info@cbtip-bkvtf.org

www.cbtip-bkvtf.org

Membres: admin@cbtip-bkvtf.org

Public: info@cbtip-bkvtf.org

Numéro d'entreprise-TVA: 0407.664.274

Compte ING: 310-0463867-02 (IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC BBRUBEBB)

Annuaire:

€ 33 (Belgique), € 40 (EU), € 50 (reste du monde) TVAC

Frais de port inclus.

Editrice responsable: Isabelle Vereecken

La CBTIP ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de suites juridiques en découlant.

© BKVTF-CBTIP 2013